

en pleine déroute, durent laisser Châtillon continuer sa retraite hardie vers le Vivarais (1).

Pendant ce temps là, Antoine Camus, baron de Riverie, était retenu par ses fonctions de président des trésoriers de France, à Lyon, où nous le voyons assister, le 11 août 1588, à une assemblée de conseillers de ville et de notables, tenue chez le gouverneur Mandelot, pour arriver aux moyens d'éviter à la ville de Lyon le passage annoncé des troupes que le roi envoyait dans le Dauphiné, sous les ordres de Mayenne (2).

Mais de plus graves événements se préparaient. Lyon se rallia à la Ligue, le 24 février 1589, et le même jour tous les citoyens distingués dont la fidélité au roi était connue furent jetés en prison ou reçurent l'ordre de quitter la ville.

Parmi ces derniers, se trouvaient Antoine Camus, baron de Riverie, et son gendre, Antoine Grolier, seigneur de Servières. Mais, ainsi que plusieurs autres personnages de son parti, Antoine Camus refusa de subir cet exil. Il fut alors traité en suspect et confiné dans sa maison. De plus, comme il fallait pourvoir aux frais de la guerre et payer de fortes subventions aux chefs du parti qui commandaient les armées en campagne, le Consulat, après s'être emparé de la douane, des aides et de la gabelle royale, imposa de fortes taxes à tous ceux qui ne s'étaient pas ralliés à la Ligue. On en vint même à confisquer et à vendre les biens des hérétiques et des politiques. Antoine Camus fut condamné ainsi à payer

(1) Voir pour de plus amples détails sur le combat de Métrieux, auquel les historiens du xvr^e siècle donnèrent le nom de *Bataille de Virecul*, le travail que nous avons publié, en 1865, dans la *Revue du Lyonnais* (2^e série, t. XXXI, p. 102).

(2) *Notes et documents* de M. Péricaud, ann. 1588.